

PANORAMA

Cahier thématique

↘ Pastoralisme et enjeux sanitaires



© Mozafar Sarmasti

PERSPECTIVES

DOSSIER

AUTOUR DU MONDE

L'élevage joue un rôle prépondérant dans l'économie du Burkina Faso. Avec une grande diversité d'espèces concernées, il contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et urbains. L'élevage des petits ruminants occupe une place de choix, avec une contribution avoisinant 32 % des 30 milliards FCFA que procure annuellement l'élevage au Burkina Faso [1].

Selon le Ministère des ressources animales et halieutiques du Burkina Faso (DGESS/MRAH, 2017), l'effectif du cheptel ruminant du pays est estimé à 9 647 000 bovins, 15 180 000 caprins et 10 137 000 ovins.

Il existe au Burkina Faso différents types d'élevage qui varient de l'élevage sédentaire à celui pastoral transhumant. L'élevage pastoral qui se caractérise par la mobilité des troupeaux et la pâture extensive constitue le meilleur moyen de mise en valeur du territoire pastoral et de préservation du cheptel.

Au Burkina Faso, environ 75 % du bétail est élevé selon le mode nomade et transhumant, national ou transfrontalier. Dès lors, le pastoralisme apparaît comme la principale activité de valorisation durable d'une végétation naturelle fragile et irrégulière. Cette forme d'élevage s'adapte avec souplesse et rapidité aux grandes variations saisonnières et interannuelles des ressources en biomasse végétale et en eau.

Cependant au Burkina Faso, les aléas climatiques, l'étendue et la qualité des pâturages, de même que les contraintes sanitaires et économiques, rendent l'activité pastorale souvent précaire.

Les ovins et les caprins, qui constituent la part importante du cheptel ruminant du Sahel (environ 64 % selon les résultats de la deuxième enquête nationale sur les effectifs du cheptel), participent fortement à la résolution des problèmes socioculturels et économiques des communautés pastorales sahéniennes et jouent un rôle indéniable de sécurisation alimentaire et nutritionnelle de ces communautés.

La peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine sont les maladies prioritaires ciblées par le PRAPS Burkina Faso

En dépit de son rôle important dans la lutte contre la pauvreté et le sous-emploi, le secteur de l'élevage demeure confronté à un certain nombre de contraintes qui limitent sa contribution au processus de développement socio-économique du pays. Au nombre des contraintes auxquelles l'élevage des ruminants fait face, il y a les maladies animales qui continuent d'être un frein à la productivité du cheptel et au développement de l'élevage d'une manière générale au Burkina Faso.

Pour contribuer à résoudre ces contraintes, le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel Burkina Faso (PRAPS-Burkina Faso) s'est engagé, à travers sa composante 1 (« Amélioration de la santé animale »), à soutenir la mise en œuvre du plan national stratégique de lutte contre **la peste des petits ruminants**. En effet, la peste des petits ruminants et la péripneumonie contagieuse bovine sont les principales maladies contagieuses qui entravent le développement de la filière animale au Burkina Faso, avec des pertes économiques énormes pour le pays et les ménages ruraux. Ce sont les maladies prioritaires ciblées par le PRAPS Burkina Faso.

Les activités en cours de réalisation ou déjà réalisées dans ce domaine sont, entre autres, l'acquisition et la mise à disposition de vaccins à coût subventionné, la mise à disposition de matériel de vaccination (seringues, aiguilles), de la chaîne de froid (camionnette frigorifique, glacières, réfrigérateurs mixtes...), de moyens logistiques (motos)...



Vue partielle du matériel logistique



Séance de vaccination des ovins

[Page web du PRAPS Burkina Faso](#)

<http://dx.doi.org/10.20506/bull.2018.2.2872>

AUTOUR DU MONDE

► HISTOIRES À SUCCÈS

L'élevage pastoral au Burkina Faso

Un secteur porteur de croissance économique et d'espoir de mieux-être

MOTS-CLÉS

#Burkina Faso, #périple pneumonie contagieuse bovine, #peste des petits ruminants, #Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)

AUTEURS

N. Romuald Somda ^{(1)*} & Dominique Ilboudo ⁽²⁾

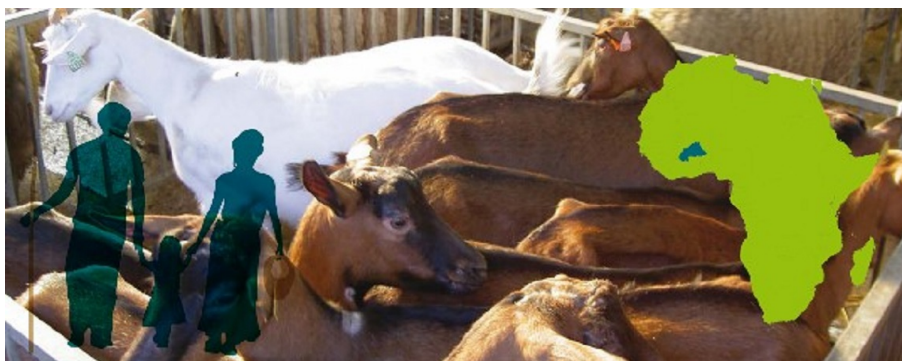
(1) Chargé de communication PRAPS Burkina-Faso

(2) Spécialiste en Santé animale au PRAPS Burkina-Faso

* Contact auteurs : nahiwin62@gmail.com

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



© G. Marot

RÉFÉRENCES

1. Tiemtoré S. (2004). – Problématique de la mobilisation et de la maîtrise de l'eau pour la promotion de l'élevage dans un contexte sahélier. Communication orale. Table ronde sur le thème « Recherche scientifique et technologique : problématique de l'eau pour un développement durable », Forum national de la recherche scientifique et des innovations technologiques (FRSIT), Ouagadougou (Burkina Faso), 29 mai – 5 juin 2004. FRSIT, 11 pages.

L'OIE est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur www.oie.int



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : www.oiebulletin.com



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE

Protéger les animaux, préserver notre avenir

12, rue de Prony - 75017 Paris, France

Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - oie@oie.int